



2025

Rapport d'engagements

Le mot des associés

Le cabinet DDG est fort d'un héritage social initié par Pierre Deprez depuis sa création en 1987.

Convaincu que l'excellence juridique est compatible avec des enjeux de durabilité, le cabinet DDG s'engage naturellement vers la responsabilité sociétale et environnementale de ses activités.

Sa démarche RSE s'articule autour de trois axes fondamentaux : agir avec responsabilité, innover pour le bien commun et créer un impact positif avec ses parties prenantes.

Ces principes se traduisent par des actions concrètes pour réduire son empreinte écologique, favoriser l'inclusion et le bien-être de ses collaborateurs, et accompagner ses clients dans l'adoption de pratiques éthiques responsables.



Ce document d'engagements formalise les initiatives, les ambitions et les valeurs qui animent le cabinet. Il reflète également la vision d'un acteur juridique qui conjugue performance et impact sociétal, en s'efforçant de répondre aux défis sociaux, environnementaux et économiques de son époque.

En rêvant plus grand, DDG souhaite transformer sa vision en une dynamique collective, incitant chacun à relever les défis de son temps et à en faire des opportunités durables.

01

DDG : au cœur de l'innovation et de l'expertise juridique

02

Les chiffres clés

03

Rêver plus grand grâce à la RSE

04

Les Objectifs du Développement Durable comme ligne de conduite

05

Nos collaborateurs

06

Créer du lien

07

Agir pour la planète

08

L'humain : moteur de nos actions

09

Suivre un cap durable

10

Vers un avenir responsable et ambitieux

11

Perspectives

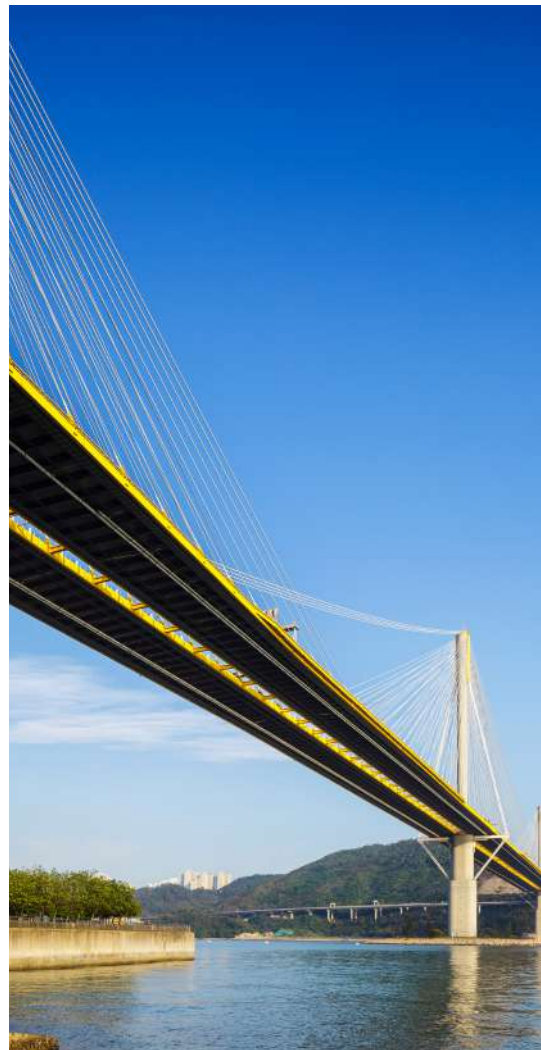
Sommaire

DDG : au cœur de l'innovation et de l'expertise juridique

Le cabinet d'affaires DDG se distingue par une approche fondée sur le pragmatisme, la détermination, la créativité et l'agilité. Grâce à une équipe dédiée et engagée, le cabinet accompagne ses clients avec des solutions sur mesure, parfaitement adaptées à leurs enjeux stratégiques et aux défis du quotidien. Porté par une forte dimension humaine, des valeurs solides et une éthique exemplaire, DDG incarne l'excellence dans le conseil juridique.

Fondé en 1987 par Pierre Deprez et Michel Guignot, puis rejoint par Philippe Dian, DDG s'est imposé comme un acteur incontournable du secteur. L'héritage de Pierre Deprez, fait de convictions profondes et d'un sens aigu des engagements, continue d'imprégner l'ADN du cabinet, garantissant la pérennité de sa vision et de ses ambitions.

Reconnu pour son expertise multi-sectorielle du droit des affaires, DDG intervient dans des domaines variés tels que les médias, l'industrie du divertissement, la production audiovisuelle, le luxe, la mode, la cosmétique, la grande distribution, l'agroalimentaire et la Tech. Son approche pluridisciplinaire lui permet d'offrir à ses clients des solutions globales et innovantes, faisant de DDG un leader de son secteur.



Le cabinet compte aujourd'hui 55 membres, dont 13 associés, avec un comité de direction composé de 5 membres. Il s'articule autour de 5 pôles d'expertise, et propose des services innovants tels que :

HUBMARQUES

Une plateforme dédiée à la protection de la propriété intellectuelle, offrant un accompagnement complet et un réseau international de correspondants.

AD TWENTY-ONE

Une direction juridique externalisée pensée pour les PME et ETI du secteur de la communication, proposant un suivi personnalisé adapté aux besoins juridiques spécifiques.

Avec pour devise « Les hommes construisent des murs et pas assez de ponts » d'Isaac Newton, DDG réaffirme son engagement à bâtir des passerelles entre les besoins de ses clients et les meilleures solutions juridiques, contribuant ainsi à leur succès durable.



“Les Hommes construisent des murs et pas assez de ponts.”

Isaac Newton

Les chiffres clés

55 membres

dans le cabinet et **26 avocats juristes**

32 ans

moyenne d'âge des collaborateurs

13 associés

au total dont **4 femmes**

400 clients actifs

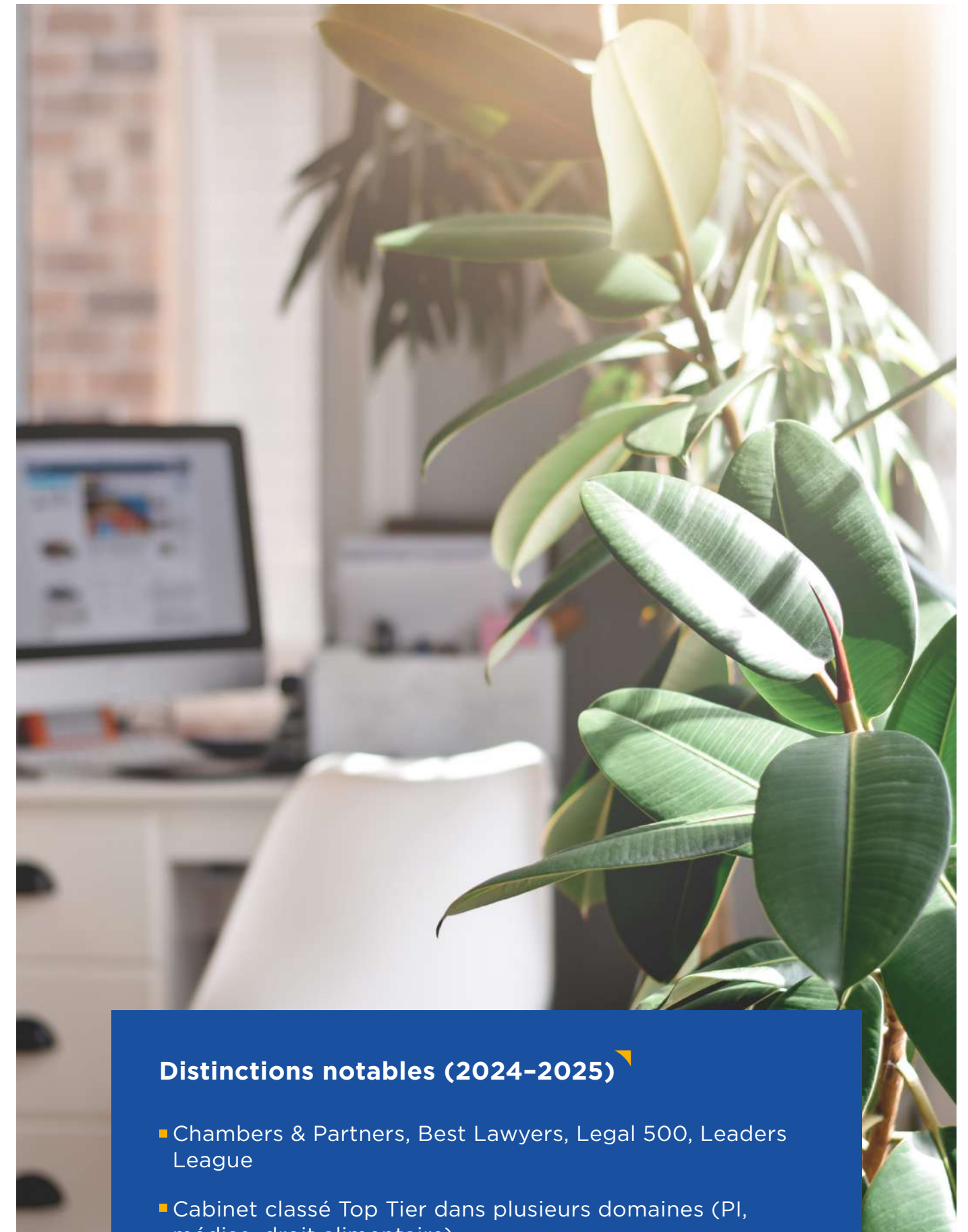
en 2024

10,5M€

de chiffre d'affaires en 2024

1000 nouveaux dossiers

traités en 2024



Distinctions notables (2024-2025)

- Chambers & Partners, Best Lawyers, Legal 500, Leaders League
- Cabinet classé Top Tier dans plusieurs domaines (PI, médias, droit alimentaire)
- Avocats reconnus individuellement pour leur excellence (Frédéric Dumont, Vincent Fauchoux, Jean-Christophe André...)

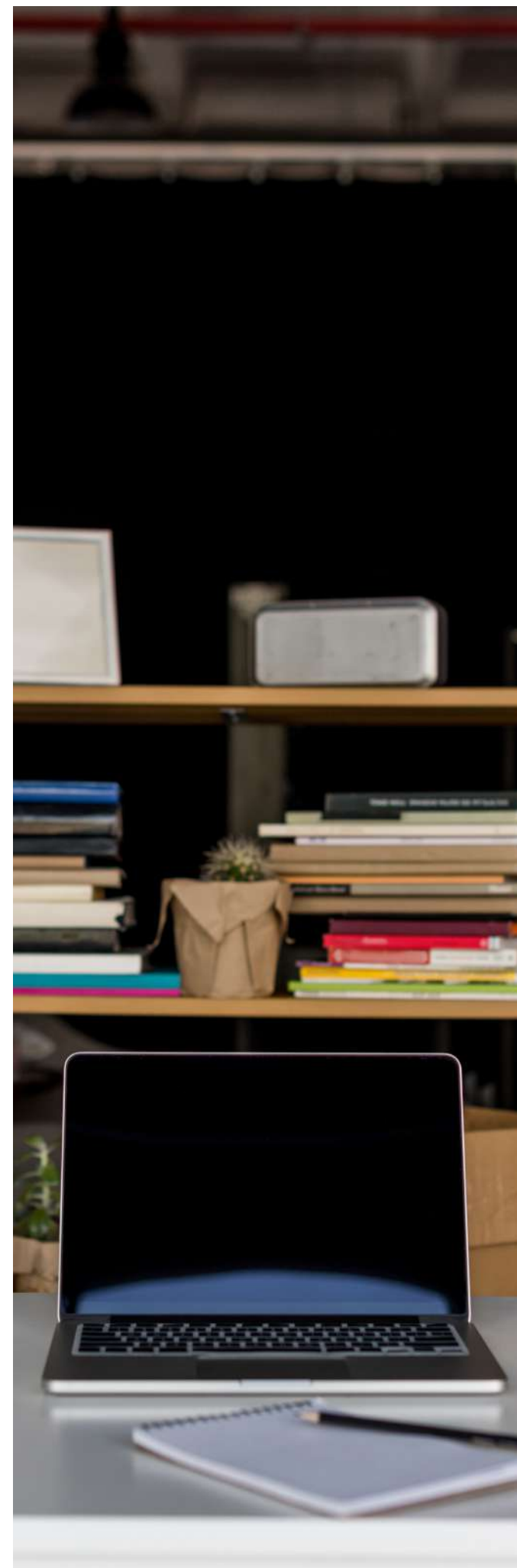
Rêver plus grand grâce à la RSE

Ces dernières années, le cabinet DDG a amorcé un virage profond en intégrant la responsabilité sociétale au cœur de sa stratégie. À travers son programme Droit Durable et Global, le cabinet affirme sa volonté de faire de la RSE un levier de transformation et une démarche d'amélioration continue fondée sur trois piliers : transparence, volontarisme et conformité.

Loin d'une approche déclarative, DDG ancre sa responsabilité dans des actions concrètes, en cohérence avec les attentes de ses parties prenantes et les évolutions réglementaires, notamment la directive européenne CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive). Cette dynamique vise à rendre compte avec rigueur et clarté des activités du cabinet, de sa gouvernance et des impacts sociaux, sociétaux et environnementaux de son fonctionnement.

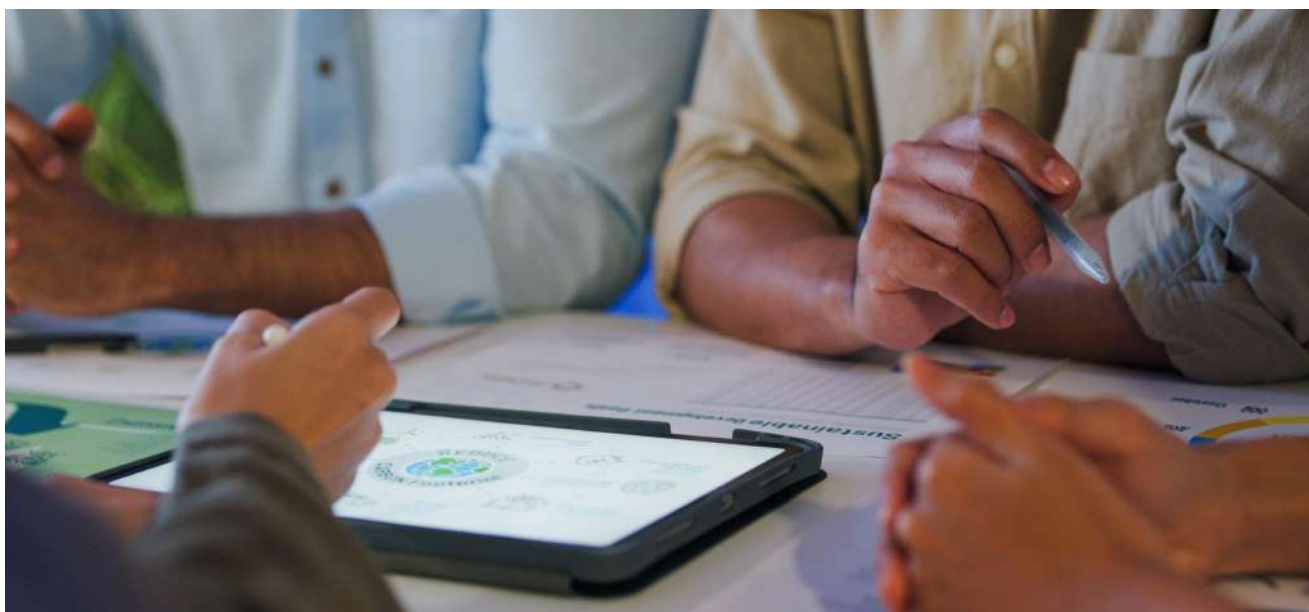
L'humain demeure au centre de cette démarche. Héritée des valeurs fondatrices du cabinet, cette priorité se traduit par un engagement fort en faveur de la qualité de vie au travail, de la transmission des savoirs, et de la diversité au sein des équipes. DDG promeut un environnement de travail inclusif, respectueux et collaboratif, où chaque collaborateur contribue à la performance collective et au sens de l'action juridique.

Cette exigence de responsabilité s'étend également aux expertises du cabinet. DDG accompagne ses clients dans des domaines où le droit devient un outil de transformation durable : lutte contre le greenwashing, conformité des campagnes publicitaires, valorisation d'initiatives d'économie circulaire, protection de l'innovation et de la création dans un cadre éthique et équilibré.



Le cabinet s'attache à entretenir une relation de transparence totale avec ses clients et partenaires construisant ainsi une relation fondée sur la confiance et la co-construction. Cette approche pragmatique et honnête permet de bâtir des solutions juridiques solides, en phase avec les engagements de durabilité et de responsabilité des entreprises.

En plaçant la transparence, la conformité et le volontarisme au cœur de sa démarche, DDG confirme sa volonté de rêver plus grand : faire du droit non seulement un outil de protection, mais aussi un vecteur de progrès social et collectif.



Les Objectifs du Développement Durable comme ligne de conduite



DDG agit pour garantir à ses équipes un environnement de travail sain, équilibré et respectueux du bien-être de chacun. Cela passe par la prévention des risques psychosociaux, la promotion de la qualité de vie au travail, et un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.



Le cabinet affirme son engagement en faveur d'une gestion interne plus responsable (réduction des impressions, sobriété numérique, achats éthiques). Il propose également à ses clients des services juridiques qui intègrent les enjeux environnementaux et sociétaux, par exemple dans la création de stratégies de marques durables.



DDG investit dans la formation continue de ses équipes et encourage le partage de compétences. Le cabinet publie des livres blancs (par exemple : "Intelligence artificielle : quels enjeux juridiques ?") sur les sujets émergents du droit et organise des conférences/webinars, ce qui contribue à informer clients et professionnels sur les défis du droit de la propriété intellectuelle dans un monde en mutation.



Par sa spécialisation juridique rigoureuse, DDG cherche à renforcer la confiance dans le droit et les institutions. La transparence, l'éthique et la conformité sont au cœur de son approche. Le cabinet contribue également au débat public, par ses publications et ses interventions dans des affaires de grande portée.



En tant que cabinet focalisé sur les technologies, médias, propriété intellectuelle et numérique, DDG accompagne des acteurs innovants (startups, entreprises technologiques) dans la sécurisation juridique de leurs projets. Le cabinet joue un rôle actif en proposant un cadre de confiance juridique à ses clients.



DDG noue des partenariats responsables avec des projets à impact comme "The Famous Project" et "Les amis d'Arthur", afin de soutenir des initiatives sociales et sociétales en cohérence avec ses engagements en matière de responsabilité.

Nos collaborateurs

Chez DDG, les membres du cabinet sont bien plus que des collaborateurs : ils constituent le cœur du cabinet. Cette conviction guide chaque initiative sociale et managériale, visant à offrir un environnement de travail inclusif, épanouissant et stimulant pour tous.

La qualité de vie au travail est une priorité stratégique pour DDG. Une charte sur le télétravail a été adoptée, permettant à chaque collaborateur de bénéficier de 1 à 2 journées de télétravail par semaine. Par ailleurs, d'autres mesures sociales, sont en cours de discussion pour renforcer cette action.



L'esprit d'équipe est cultivé chaque année à travers des activités culturelles et conviviales, telles que des sorties au théâtre ou des expériences culinaires. En parallèle, des événements innovants et fédérateurs, comme l'afterwork «DDG Pitch Elevator XXL», témoignent de la volonté du cabinet de réunir collaborateurs et partenaires autour de thématiques ambitieuses, renforçant la dynamique collective.

Tous les collaborateurs sont sensibilisés dès leur formation initiale aux enjeux d'inclusion, de mixité, de handicap et de diversité.

Dans cette même dynamique, le cabinet s'attache à recruter des talents au-delà de Paris, offrant à des profils variés l'opportunité d'accéder à une formation d'excellence et à des perspectives d'évolution de carrière au sein d'une structure humaine et engagée.

DDG a construit une culture d'entreprise où écoute, cohésion et développement humain occupent une place centrale. Ce cadre épanouissant favorise à la fois l'engagement des collaborateurs et leur performance, faisant du cabinet un modèle social et inclusif dans le secteur juridique.

Créer du lien

DDG investit dans ses collaborateurs en proposant des formations continues tout au long de leur carrière. Ces initiatives permettent à chaque avocat et juriste de renforcer ses compétences techniques, de suivre l'évolution des pratiques juridiques, et d'élargir son champ d'expertise. Elles s'inscrivent dans une logique de responsabilisation progressive et d'évolution interne.

Le cabinet organise également des cycles de conférences internes – comme les rencontres DDG Guest, ouvertes à ses collaborateurs et à des étudiants partenaires – portant sur des sujets pointus (intelligence artificielle, droit d'auteur, éthique du numérique, etc.).

La valorisation des équipes est au cœur du fonctionnement du cabinet. DDG reconnaît et récompense les parcours individuels à travers des distinctions professionnelles (Best Lawyers, Legal 500, Leaders League...), mais aussi en soutenant activement la prise de parole de ses avocats dans les sphères académiques et professionnelles (publications, interventions, arbitrages).

DDG soutient activement la formation des futures générations de juristes. Chaque année, le cabinet parraine un master différent ou initie des partenariats pédagogiques ciblés. En 2024, DDG s'est notamment engagé aux côtés du Master Droit et Création Numérique, du Master de Propriété Littéraire et Artistique, et du programme Google Legal Summer Institute (LSI).

Ces partenariats permettent aux étudiants de se familiariser avec les réalités du droit des affaires, de bénéficier de coaching personnalisé, d'accéder à des événements internes et de s'initier à la pratique par des stages encadrés.

Le cabinet participe également à des concours de plaidoirie, et met en avant le travail académique des étudiants via son initiative « Mémoire du mois ».



Agir pour la planète

DDG intègre la préservation de l'environnement dans son fonctionnement quotidien. Conscient de ses responsabilités face aux enjeux climatiques, le cabinet déploie des actions concrètes pour limiter son impact environnemental et encourager des pratiques responsables au sein de ses équipes.



Parmi les initiatives mises en place :

- Réduction de l'usage du papier et utilisation de papier certifié FSC
- Promotion de la mobilité douce (vélo, transports en commun, train)
- Suppression des postes fixes au profit d'ordinateurs portables moins énergivores
L'efficacité énergétique, avec l'installation d'ampoules LED.
- Achats responsables auprès de fournisseurs engagés
- Éclairage basse consommation (ampoules LED)
- Recyclage sécurisé des documents papier via un partenaire spécialisé
- Tri sélectif et fin de la vaisselle à usage unique



En septembre 2023, l'équipe DDG a participé à une opération de nettoyage de plage à La Grande Motte, témoignant de son engagement concret en faveur des écosystèmes.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche de transition continue, portée par les collaborateurs du cabinet et misant sur des pratiques responsables.

L'humain : moteur de nos actions

Chez DDG, l'engagement sociétal est une composante essentielle de l'identité du cabinet. Il s'inscrit dans la continuité de la vision humaniste portée par son cofondateur, Pierre Deprez, qui a toujours considéré que la pratique du droit devait être indissociable d'un devoir de solidarité.

Au-delà de sa mission juridique, DDG soutient activement des actions concrètes en faveur de l'inclusion, de la santé, de l'égalité et de l'éducation.



Depuis 2004, le cabinet est engagé aux côtés de l'association Les Amis d'Arthur, fondée par Pierre Deprez, qui accompagne les personnes autistes et leurs familles, tout en finançant des programmes de recherche. Ce partenariat de long terme reflète une implication profonde en faveur du handicap et de l'accompagnement social.



DDG participe également à plusieurs initiatives solidaires d'envergure, telles que :

- La course "Imagine for Margo", pour soutenir la recherche contre les cancers pédiatriques, dans le cadre de la course Enfants sans cancer.
- La Nuit des Relais, organisée par la Fondation des Femmes, pour promouvoir l'égalité femmes-hommes et lutter contre les violences sexistes et sexuelles.



Ces engagements traduisent une conviction forte : le droit ne se limite pas à l'exercice d'une expertise, il est aussi un outil d'impact social. DDG entend continuer à agir dans cette direction, avec cohérence et responsabilité.

Suivre un cap durable

Le cabinet DDG est fier de soutenir des initiatives qui allient innovation, engagement sociétal et ambition collective. Aux côtés de la navigatrice Alexia Barrier, DDG accompagne deux projets porteurs de sens : “The Famous Project” et l’association “4myplanet”.

The Famous Project ambitionne de former le premier équipage 100 % féminin à tenter le record

du Trophée Jules Verne, un tour du monde à la voile sans escale.

Ce défi dépasse la seule performance sportive : il affirme un engagement concret en faveur de la parité, de la visibilité des femmes dans les milieux d’excellence, et de leur accès à des responsabilités dans des environnements exigeants.



En parallèle, à travers l’association 4myplanet, Alexia Barrier œuvre pour la protection des océans et la sensibilisation des jeunes générations aux enjeux scientifiques et climatiques. Ces actions, menées en lien avec des chercheurs et des établissements éducatifs, renforcent la place de l’éducation et de la science dans la transition environnementale.

Ce partenariat incarne les valeurs fondamentales de DDG : soutenir les talents, accompagner les projets à impact et participer activement aux dynamiques positives de transformation de la société.

Vers un avenir responsable et ambitieux



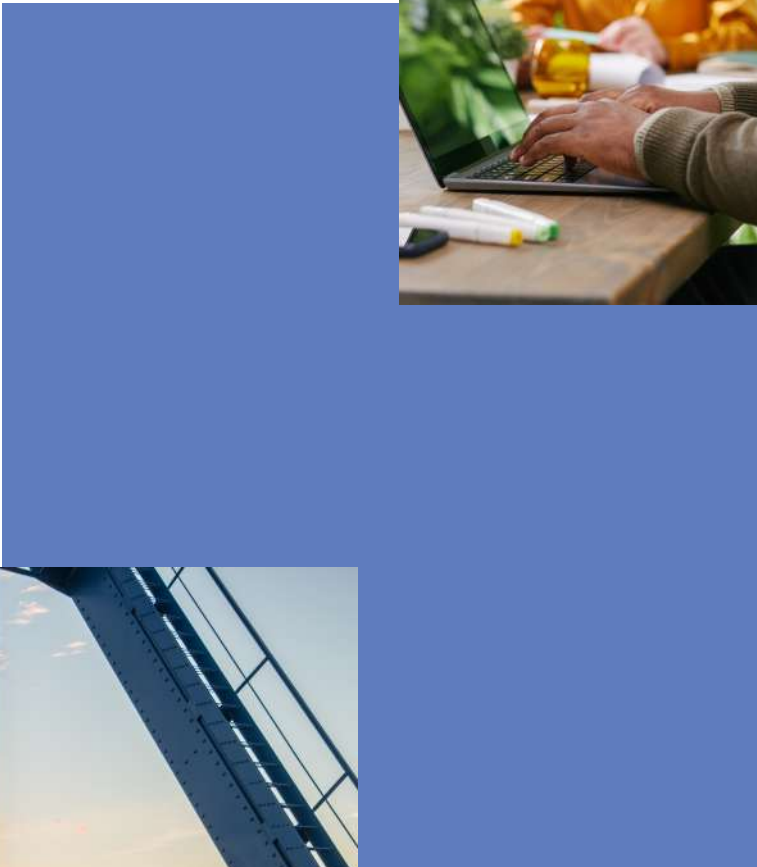
DDG inscrit sa responsabilité dans une trajectoire de long terme : faire évoluer le cabinet, méthodiquement, autour de trois repères stables :

Transparence

Volontarisme

Conformité

Cette ambition se traduit par une priorité donnée aux dimensions sociales et sociétales de la pratique, à la qualité du collectif et à la transmission, afin que chaque évolution interne renforce durablement la manière d'exercer le droit.



Progressivement, le cabinet entend consolider sa stratégie RSE mieux documenter ses progrès et structurer des engagements mesurables, en cohérence avec les attentes de ses parties prenantes, le cadre réglementaire et ses ambitions. Il souhaite ainsi faire du droit un levier fiable au service des transformations sociales, en maintenant une ligne claire : avancer par étapes, rendre compte avec précision et mieux faire dans la durée.



Perspectives

DDG inscrit sa responsabilité dans une trajectoire d'amélioration continue, centrée d'abord sur le social, le sociétal et l'humain, et structurée par trois repères stables : transparence, volontarisme, conformité. Sans posture exemplaire, le cabinet fait le choix de mieux faire, pas à pas en mettant en avant la qualité du collectif, la transmission, l'inclusion et le soutien à l'intérêt général.

Cette démarche dépasse la réponse aux enjeux du moment ; elle exprime une vision durable qui associe exigence juridique et contribution utile au bien commun, en intégrant progressivement les dimensions environnementales dans ses pratiques internes.



Prochainement, DDG entend mieux documenter ses avancées, renforcer sa gouvernance et continuer à faire du droit un levier fiable au service des évolutions sociales. Fidèle à son ambition de « rêver plus grand », il privilégie l'ouverture et la coopération pour construire des ponts plutôt que des murs, et poursuivre, avec constance, une progression mesurée et tangible.



21 rue Clément Marot 75008 Paris
+33 (0)1 53 23 80 00
<https://www.ddg.fr>

